

l'adoption d'objectifs et de stratégies qui sont en partant inappropriés ou trop restrictifs. Encore une fois, nous tirons notre exemple de l'expérience de la coopération technique.

Ces dernières années de nombreux observateurs en sont venus à considérer comme insuffisante l'organisation classique de la CT fondée sur le modèle «l'expert et l'homologue travaillant dans le cadre d'un projet», auquel on reproche d'insérer les projets dans les institutions d'accueil de façon isolée et pour des périodes trop courtes de sorte que l'institution d'accueil dans son ensemble n'est que peu touchée par ce que l'expatrié a à offrir en matière de gains de productivité ou de compétences à assimiler.

Les partisans de l'approche des conditions organisationnelles favorables proposent en guise de solution que les buts de l'assistance technique cessent de porter sur la formation des homologues dans le cadre de projets plus ou moins isolés pour se concentrer sur un cycle d'apprentissage ou de renforcement des capacités à long terme au niveau des organisations, dans le but de cerner les faiblesses à l'échelle de toute une institution et d'apporter des améliorations dans plusieurs domaines prioritaires à la fois. Autrement dit, ils proposent d'attaquer les problèmes à long terme sur un front large au lieu d'attaquer un point isolé dans l'espoir que les effets débordent sur le reste de l'organisation.

L'idée d'élargir les buts de la CT au-delà d'un projet plus ou moins isolé a été poussée encore plus, car il est aussi question d'organiser des projets qui contribuent non seulement au renforcement de la capacité de l'institution d'accueil mais aussi au renforcement des capacités de domaines fonctionnels tout entiers. Cette stratégie est pluraliste dans la mesure où elle mise sur le développement institutionnel aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public en affirmant que ce qui importe, ce sont les capacités du pays et non celles de son gouvernement. On cherche donc à encourager et à améliorer le fonctionnement non pas seulement d'institutions isolées mais aussi de réseaux d'institutions non gouvernementales et gouvernementales complémentaires et de groupes intéressés qui coopéreraient (ou négocieraient, dans des situations de conflit) pour mener à bien certaines tâches de développement.